



Extrait du registre des délibérations

L'an deux mil vingt et cinq, le huit octobre, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en son lieu habituel des séances, sous la Présidence de Philippe BLUTEL, Maire.

Date de la convocation, le 23 septembre 2025

Etaients présents : Denis MADELINE Maire-adjoint, Guillaume CHANTEPIE Maire-adjoint, Séverine NICOLAS, Sandrine LAFORET, Aurélie MORISEAU, Marie-Laure BLIN, Virginie LEGENDRE, Jean-Yves MORAUX, Joël HAMELIN, Eric CERDAN, Jean-Marc CHANDEBOIS,

Etaients absent :

Sandrine TESSIER a donné pouvoir à Aurélie MORISEAU

Roseline BAILLARD,

DELIBERATION N° 32 Régie Espace Cyrille PLANCKEEL

Aujourd'hui, dans la gestion de notre régie de location de salles, nous conservons et n'encaissons pas les chèques de caution et d'arrhes fournis à la réservation

Ceci nous conduit à avoir un encaisse important car les locations un an à l'avance sont fréquentes. Aussi monsieur le maire propose au conseil d'appliquer des règles classiques:

- Réclamer le chèque de caution qu'à la remise des clés
- De fournir un chèque d'arrhes à la réservation et l'encaisser.

Il propose aussi que le montant des arrhes soit uniformisé à un montant de 70 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de modifier les règles de gestion du fonctionnement de la régie de location de l'espace Cyrille Planckeel
 - o Les chèques de caution ne seront réclamés qu'à la remise des clés
 - o Le chèque d'arrhes sera encaissé à la réservation
- **DECIDE** d'uniformiser le montant des arrhes à 70 €

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus
Le Maire

Philippe BLUTEL



Nombre de Conseillers :

En Exercice : 14

Présents : 12

Pouvoir(s) : 01

Votants : 13

Acte rendu exécutoire après dépôt

En Sous-Préfecture le.....

Publié et notifié le.....